



ARNICA MONTANA

Association scientifique d'études, d'information, de formation sur la biodiversité et sa protection.

Bio surveillance de la qualité de l'air

Centre social. 35, rue Pasteur – 05100 BRIANÇON

☎ 04 92 20 38 60 - arnica.montana@free.fr / www.arnica-montana.org

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 2025

Du 13 mai 2026 à 19h30

**Centre social. 35, rue Pasteur – 05100 BRIANÇON
(Délibérations du Compte rendu valant Procès-verbal)**

ORDRE DU JOUR :

- 1) Rapport moral.
- 2) Rapport d'activités illustré de photos
- 3) Rapport financier.
- 4) Cotisations 2027
- 5) Projets d'activités 2026-début 2027.
- 6) Election du conseil d'administration (12 membres maximum).

Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour 3 ans.

Membres du Conseil d'Administration actuel élus jusqu'à l'AG de 2025 : J.D. Chauvin, F. Homand, R. Poirier, C. Rémy, V. Zouboff.

Membres sortants : 0.

- 7) Questions diverses

DEROULEMENT DE LA SEANCE :

Membres à jour de cotisation au 13 mai 2026 : 55

Quorum (1/4 des membres présents ou représentés à jour de cotisation) : 14

Membres présents : 11

Procurations : 19

Total des membres présents ou représentés : 30

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale ordinaire peut se dérouler selon les statuts en vigueur.

Personnalités présentes :

- Mme Marie SOUBRANE, 7^{ème} adjointe au Maire de Briançon (patrimoine et développement durable)
- Mme Isabelle TISSERAND, Conseillère municipale mairie de Briançon (Associations).

Personnalités excusées :

- M. Arnaud MURGIA, Maire de Briançon (représenté).
- M. Rémi Roux, Maire de l'Argentière la Bessée.
- M. Philippe BAILBE, Préfet des Hautes Alpes.

1) Rapport moral

- Rapport moral

Le Président procède à la lecture du Rapport moral 2025 (ci-joint en annexe).

Vote : le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

2) Rapport d'activités

Le Président et les Administrateurs procèdent à la présentation du rapport d'activités 2025 (ci-joint en annexe) par vidéo projection.

Vote : Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

3) Rapport financier

Présentation du rapport financier de l'année 2025 (voir en annexe).

Vote : le rapport financier 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

4) Cotisations 2027

L'Assemblée Générale décide de maintenir les cotisations, à savoir :

- Membres actifs : 16 €.
- Couples : 22 €.
- Mineurs (-de 18 ans), CES, étudiants, R.M.I. : 10 €.
- Membres bienfaiteurs : à partir de 23 €.
- Abonnement petit coq prévu (tarif décidé par la S.A.P.N. : 10 €). Sous réserve de modification par la SAPN.

Vote : les cotisations 2027 sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

5) Projets de l'association pour 2026– début 2027

Le Président présente les projets de l'association (joint en annexe) par vidéo projection.

Vote : Les projets de l'association sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le budget prévisionnel 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

6) Election du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'administration sont élus pour 3 ans. Il n'y a pas de membre sortant et pas de nouvelles candidatures. Il n'y a donc pas d'élection du Conseil d'Administration.

Constitution conseil d'Administration :

Jean Daniel CHAUVIN (2027), Françoise HOMAND (2028), Roger POIRIER (2028), Claude REMY (2028), Vadim ZOUBOFF (2028).

8) Questions diverses

Pas de questions diverses.

Le Président d'ARNICA MONTANA

Claude REMY

1) RAPPORT MORAL 2025

1988-1925, Cela fait donc 37 ans que notre association ARNICA MONTANA œuvre, conformément à ses statuts, pour « la connaissance et la protection de la nature dans le département des Hautes Alpes », autrement dit pour mieux connaître, faire connaître, préserver la biodiversité de notre département mais également effectuer une biosurveillance de la qualité de l'air. Je rappellerai qu'en matière de protection, nous intervenons à partir de données, d'études sur le terrain dont certaines sont réalisées par nous-mêmes.

Les indicateurs d'activités, que l'on peut définir, par exemple dans les dossiers de subventions, nous montrent que notre association a encore fourni un travail soutenu cette année 2025 conformément au prévisionnel :

- pour les études qui permettent de mieux connaître la biodiversité du département et en particulier du Briançonnais : de nombreuses données faune/flore ont été récoltées et sont en cours d'informatisation.

Comme nous le verrons dans le rapport d'activités, les études nécessitant des suivis se sont poursuivies, que ce soit pour le suivi de stations d'espèces végétales patrimoniales, les populations d'oiseaux communs, le Faucon pèlerin, les chenilles du papillons Alexanor, la biosurveillance de la qualité de l'air, phénoclim...

Ces études ont permis d'élaborer au moins 12 graphiques et tableaux de résultats. Deux publications : le rapport d'étude sur la carte de qualité de l'air de Briançon réalisée à l'aide de lichens, un article notre étude des chenilles du papillon Alexanor dans le Briançonnais, publié dans la revue spécialisée « Oréina ».

Ces données et études sont très utiles, lorsque par exemple, on nous demande un avis concernant des aménagements, des manifestations ou équipements sportifs dans des milieux naturels sensibles (Natura 2000 ou autres), pour formuler des remarques sur des enquêtes publiques, des PLU, des Scots etc. Elles permettent de donner des avis argumentés et objectifs.

Ces travaux que nous effectuons sur le terrain jouent également un rôle important pour l'information et la sensibilisation du public sur les richesses de notre patrimoine naturel.

Nous avons fourni nos données lichens à l'Association Française de Lichénologie (plus de 3000 données).

- Les 17 conférences qui ont été organisées en 2025 s'adressent à un large public : Ce sont les conférences mensuelles au centre social intercommunal de Briançon. Ces conférences qui s'adressent gratuitement à tout public ont beaucoup de succès (même de plus en plus de succès), car nous avons régulièrement une quarantaine de personnes (la salle risque bientôt d'être trop petite !). Espérons qu'avec les travaux du centre social qui s'annoncent, nous pourrions continuer à organiser ces conférences qui participent à une large diffusion de la culture scientifique. C'est depuis la création de notre association que nous organisons ces conférences.

Ce sont également 2 conférences que nous présentons chaque été à l'Argentière la Bessée.

Notons également une intervention sur les plantes toxiques et comestibles pour les enfants du centre social de Briançon et plusieurs interventions en maison de retraite à Gap.

- 17 sorties d'initiation, de formations, de sensibilisation du public ont été organisées sur le terrain (sans compter les sorties prospections départementales Faucon pèlerin, ni les sorties d'études). Ces sorties se font parfois avec la collaboration d'autres structures, par exemple la société botanique Gentiana de Grenoble.

En matière de gestion, préservation de l'environnement, ce sont plus de 50 réunions et entretiens auxquelles nous avons participé en 2025 : ce sont notamment les commissions officielles du fait de nos agréments préfectoraux représentativité et protection de la Nature, des réunions sur le terrain, par exemple sur le site Natura 2000 de la Clarée pour des expertises suite à des projets d'exploitations forestières, de travaux divers.... Les médias locaux, en particulier le Dauphiné ont bien répercuté nos activités avec au moins 7 articles de presse (et les annonces des conférences mensuelles), des annonces et chroniques sur des radios locales. Ce sont même deux interviews par des journalistes de médias nationaux (journal « le Monde » et « Reporterre »). Bien entendu, toutes ces activités sont réalisées tout à fait bénévolement, et nous sommes de plus en plus sollicités, mais il n'est pas possible de répondre favorablement à toutes ses sollicitations, faute de temps et de moyens.

Rappelons également que notre association est reconnue d'intérêt général.

Nous recevons de nombreuses demandes de stages d'étudiants et même de demande d'emplois.

Notre visibilité sur les réseaux sociaux est toujours assez bonne puisque nous avons 1264 « amis » sur notre page Facebook et nos publications sont relayées sur des groupes locaux.

Le nombre d'adhérents a légèrement augmenté en 2025 avec 73 membres au 31 décembre (68 en 2024).

L'association a donc fonctionné conformément aux statuts en vigueur.

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

Nous pouvons rappeler que l'étude de la biodiversité ne doit pas être seulement établir une liste d'espèces animales, végétales, mais c'est aussi l'étude des interactions entre les espèces d'un écosystème. Si pour préserver la biodiversité, il faut préserver les espèces il faut aussi et surtout préserver les conditions qui permettent de maintenir l'équilibre dynamique entre les éléments des écosystèmes. Cet équilibre qui est une étape d'une longue histoire évolutive (je devrai même dire d'une coévolution entre les espèces) est souvent menacé par les activités humaines, qui entraînent un effondrement de la biodiversité, même parfois dans notre département (destruction d'habitats, pollution des milieux, dérèglement climatique, espèces invasives...).

Comme je le dis souvent : une forêt n'est pas un jardin d'arbres, mais un écosystème complexe dont chaque élément (faune, microfaune et fonge du sol compris) est important et doit être considéré lors des exploitations forestières par exemple.

Pour mieux connaître, faire connaître, préserver la biodiversité, il est donc nécessaire en plus d'effectuer des inventaires, d'avoir une approche globale des milieux naturels (ou semis naturels) et d'effectuer des suivis de la biodiversité. C'est ce que nous réalisons pour mieux connaître, faire connaître les richesses naturelles remarquables des Hautes Alpes et en particulier du Briançonnais mais aussi pour apporter notre contribution à leur préservation et leur transmission aux générations futures.

L'année 2026 qui est commencée s'annonce encore très chargée en activités pour notre association, et nous sommes déjà très sollicités. Bien entendu tous les adhérents qui le souhaitent peuvent participer, quel que soit leur niveau de connaissance, à toutes ces activités, mais peuvent également nous aider à la réalisation des tâches administratives de plus en plus chronophages.

Le Président d'ARNICA MONTANA

Claude REMY

2) COMPTE RENDU D'ACTIVITES 2025

* Travaux de recherches et d'études

Face aux changements climatiques qui affectent également notre département, il est nécessaire de poursuivre les suivis entrepris les années précédentes afin de mieux cerner l'impact de ces modifications environnementales sur la biodiversité et la qualité de l'air. C'est ce qui a été fait en 2025.

- Poursuite d'un inventaire et d'une cartographie de la biodiversité lichénique en relation avec la qualité de l'air et les changements climatiques.

Les lichens sont d'excellents indicateurs de la qualité de l'air et des changements environnementaux, en particulier des changements climatiques. Les lichens jouent un rôle non négligeable pour la faune, notamment les oiseaux et les mammifères.

En 2025, poursuite de l'inventaire et de l'informatisation des données dans la base de données (Briançon, Villard St Pancrace, Cervières, Puy St André, Val-des-Près, ...), en particulier poursuite de l'inventaire dans la réserve naturelle régionale des Partias. Inventaire validé par le comité de gestion avec autorisation de prélèvement accordée.

Etude de l'évolution de la pollution azotée d'origine routière à la Vachette en refaisant des relevés des lichens nitrophiles sur écorces de Pin Sylvestre aux mêmes endroits qu'en 1999. Ces relevés confirment la diminution de la pollution azotée d'origine routière notée lors de notre étude de la qualité de l'air à Briançon en 2023.

Edition du rapport de la carte de la cartographie de la qualité globale de l'air de l'agglomération de Briançon, intégrant ces données de la Vachette en 2025.

N° Relevé		1		2		3		4		5		6		7	
Année	Ecologie	1999	2025	1999	2025	1999	2025	1999	2025	1999	2025	1999	2025	1999	2025
espèces															
Physcia aipolia	Ec.7 Nu.5 ; Modérément nitrophile	5	+	4	-	4	-	2	1	2	-	1	-	-	-
Physcia tenella	Ec.7-Nu.6; Nitrophile	+	-	+R	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Xanthoria fallax	Ec.6-Nu.7 ; Nitrophile	+ j.th	+R	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	-	-
Xanthoria popycarpa	Ec.6-Nu.6 ; Nitrophile	-	+R	+R	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Physcia stellaris	Ec.6-Nu.5; Modérément nitrophile	-	-	-	-	-	-	-	+R	-	-	-	+	-	-
Melanelixia subargentifera	Ec.7-Nu.6 ; Nitrotolérant	2	-	-	-	3	-	1	-	2	-	2	-	-	-
Pseudevernia furfuracea	Ec.3-Nu.2 Nitrophobe	-	2	-	2	1	2	+	2-	+	1	-	1	1	1
Usnea sp.	Ec.3/5-Nu.2/3 ; Non nitrophile	-	-	+	+	-	+	-	+R	+	-	-	+R	-	-
Hypogymnia physodes	Ec.3-Nu.2 ; Nitrophobe	-	-	-	+	-	"-	-	+	-	-	-	+	1	1
Hypogymnia tubulosa	Ec.3-Nu.3 ; Nitrophobe	-	+	-	+R	1	1	-	-	+	1	-	-	-	-
Parmeliopsis ambigua	Ec.2-Nu.2; Nitrophobe	-	j.th	-	J.th	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1

Doc. 24 : Comparaison des recouvrements des lichens nitrophiles et nitrophobes sur Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) en 1999 et 2025 proche de la RN 94 à La vachette. M. Gracia (1999), C. Rémy (2025).

Orange : lichens nitrophiles.

Bleu : lichens nitrophobes.

Participation à l'étude PHENOCLIM, 17^{ème} année. ARNICA MONTANA participe à l'étude "PHENOCLIM" (créée et pilotée par le CREA, Centre de Recherches sur les Ecosystèmes d'Altitude, de Savoie). Cette étude vise à collecter des données sur la phénologie des plantes en relation avec le réchauffement climatique dans les Alpes. 17^{me} année de relevés. Relevés effectués au printemps et en automne sur mélèze, noisetier, bouleau, frêne, pin sylvestre.

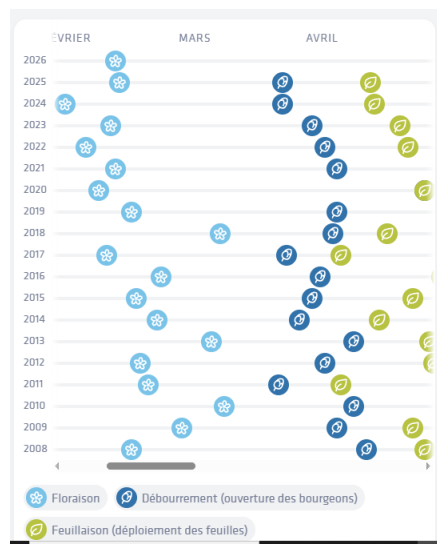
Saisie des informations sur le site du CREA (Centre de Recherches sur les Ecosystèmes d'altitude). Les relevés ont pu être menés normalement en 2025.

Afin de sensibiliser le public aux modifications de la phénologie des végétaux en relation avec les changements climatiques, nous avons organisé pour la troisième année en collaboration avec l'association forêts alpines des sorties sur le terrain dans le cadre des sciences participatives.

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.



Ph. Lucie Lombard



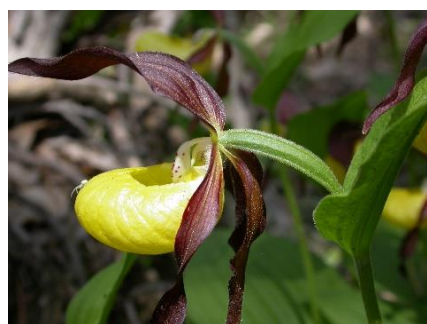
Noisetier 3
C. Rémy

Flore : prospections, études et suivis.

Prospections et inventaires floristiques (Briançonnais, Queyras, Guillestrois.). Nouvelles stations d'espèces protégées. Informatisation des données (ph. C. Remoleur)



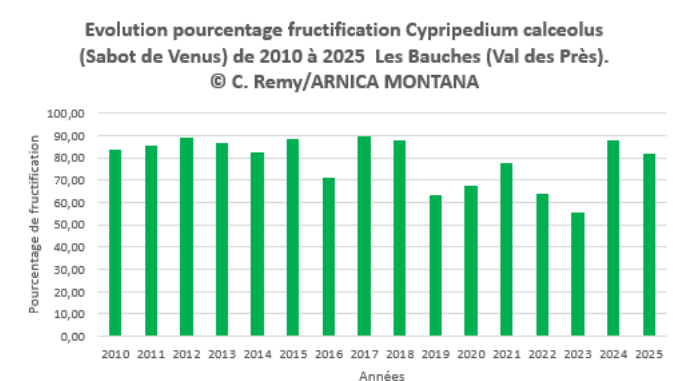
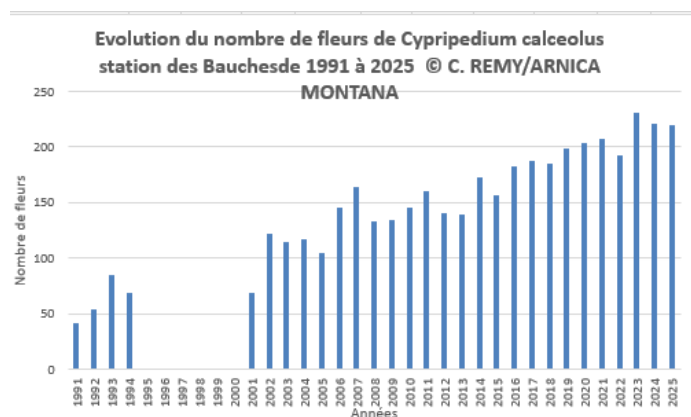
Poursuite du suivi d'espèces végétales d'intérêt patrimonial et protégées (exemple : suivi de stations de Sabot de Vénus, *Cypripedium calceolus*, dans la vallée de la Clarée depuis 1991, et au niveau de la batterie de la lame de Briançon : suivi de la floraison au printemps et calcul du taux de fructification en automne). Ce suivi s'est poursuivi en 2023. (Photo ci-dessous de gauche à droite : fleur, fruits, touffe de Sabot de Vénus. Ph. C. Rémy).



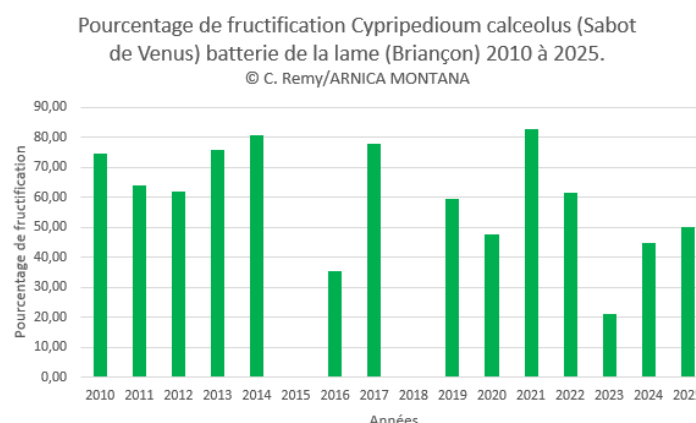
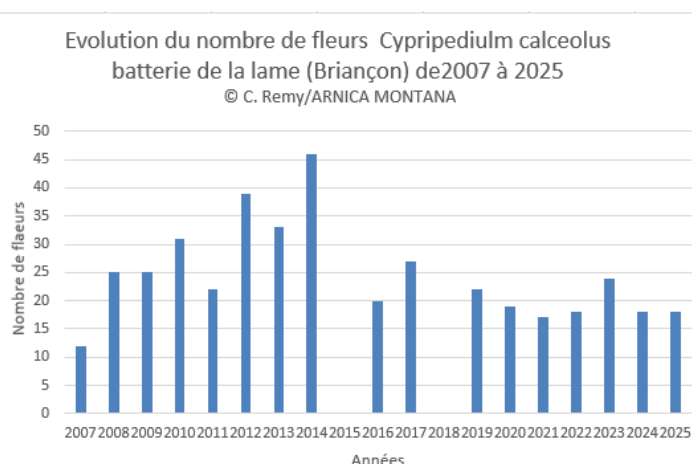
Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

- Résultat du suivi du Sabot de vénus sur la station des Bauches (Val des Prés).

En 2025, les dates de floraison ont été beaucoup plus précoces qu'en 2024, du fait de meilleures conditions météorologiques.



Résultat du suivi du Sabot de vénus sur la station de la Batterie de la Lame (Briançon)



Faune : prospections études et suivis.

Poursuite des inventaires sur la faune. Saisie informatique dans des bases de données.

- **Organisation de la prospection départementale du Faucon pèlerin du 1 au 8 mars 2025 dans l'ensemble du département des Hautes Alpes, coordination des informations sur la reproduction du Faucon pèlerin, dans les Hautes Alpes**, en partenariat avec le Parc National des Ecrins, avec la participation du Parc National du Mercantour, Parc Naturel Régional du Queyras, d'Aquila, d'Envergure alpine, de la LPO pays des Ecrins. Natura 2000 steppique queyrassien et Durancien, Natura 2000 Cèüse.

Depuis plus de dix ans ARNICA MONTANA prend en charge l'organisation de la prospection annuelle départementale du Faucon pèlerin et fait un **bilan annuel sur la reproduction** dans le département.

Ces prospections et le suivi de la reproduction du Faucon pèlerin permet, dans les sites concernés par l'escalade de trouver des solutions de compromis en concertation avec les grimpeurs afin de permettre l'escalade sans compromettre la reproduction du Rapace.

La surveillance et suivi de la reproduction d'un site fréquenté par le Faucon pèlerin et concerné par l'escalade, a permis de mettre en évidence la nidification avec 3 jeunes à l'aire. Ces données sont importantes pour déterminer des dates de possibilité d'escalade sans porter préjudice à la reproduction du Faucon pèlerin.

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

Synthèse de la reproduction du Faucon pèlerin en 2025 Hautes Alpes, Ubaye

En 2025, 30 sites ont été contrôlés, 28 dans les Hautes Alpes et 2 dans l'Ubaye. Sur ces 30 sites, 29 ont été notés occupés pendant la période de reproduction par le Faucon pèlerin. (Laragnais, Serrois Rosanais, Valgaudemard Champsaur, Queyras, Embrunais, Haut Embrunais, Gapençais, Pays des Ecrins, Briançonnais, Ubaye).

Des oiseaux cantonnés ont été notés sur 21 des 30 sites (Laragnais, Champsaur, Embrunais, Haut Embrunais, Gapençais, Pays des Ecrins, Briançonnais, Ubaye).

La nidification a été constatée sur 8 sites (Valgaudemard Champsaur, Gapençais, Embrunais, Haut Embrunais, Pays des Ecrins, Briançonnais, Ubaye). Du fait d'un échec de reproduction (cause inconnue) dans le Gapençais, il reste 7 couples reproducteurs.

Au total, pour ces 7 couples, ce sont 13 jeunes à l'aire qui ont été notés (12 dans les Hautes Alpes et 1 dans l'Ubaye).

Il a été noté :

- 2 sites avec 3 jeunes à l'aire et/ou à l'envol (Gapençais, Briançonnais)
- 2 sites avec 2 jeunes à l'aire et ou à l'envol (Haut Embrunais, Valgaudemard Champsaur).
- 3 sites avec 1 jeune à l'aire et/ou à l'envol (Embrunais Briançonnais, Ubaye).

Cette synthèse pourra être actualisée si d'autres observations me parviennent.

Participants 2025

Structures participantes en 2025 : Parc National des Ecrins, Parc Naturel Régional du Queyras, Parc National du Mercantour, Natura 2000 site Steppique Durancien et Queyrassien. Office Français de la Biodiversité (OFB), AQUILA, Arnica Montana, Envergure Alpine, LPO Briançonnais.

Observateurs 2025 : AMIGUET Manon, BARNEIX G, BARNEOUD-ROUSSET Jean Louis , BAUDRIER Thierry, BRETON François, BERTOLOTI Régis, BRUGOT Rémi, CORAIL Marc, CHAUVIN Jean Daniel, CLAMENS Alex, CORTOT Hervé, COURCIER Cyril, DUBOIS Cécile, EYMIN Adrien, FERAUD Jade, FLEURY Persil, FOUCHE Lola, OULET F, HERENT T, JORDANA Régis, JAUZE Philippe, JULIEN Denis, LATTISEN Philippe, MAILLET Thierry, PETITEAU Marc, PHISEL Michel, PEYRON Steeve, PLISSON Anne Laure, POIRIER Roger, REMY Claude, ROUANET Elodie, ROY Régis, STEVENOT Martin, TETU Morgane (+ Julie, Mathilde, Bastien, Alice, Elyne/groupe jeune LPO), THOMAS Jean Pierre, VANNARD Eric, VILLARET JC, WARLUZELLE O.

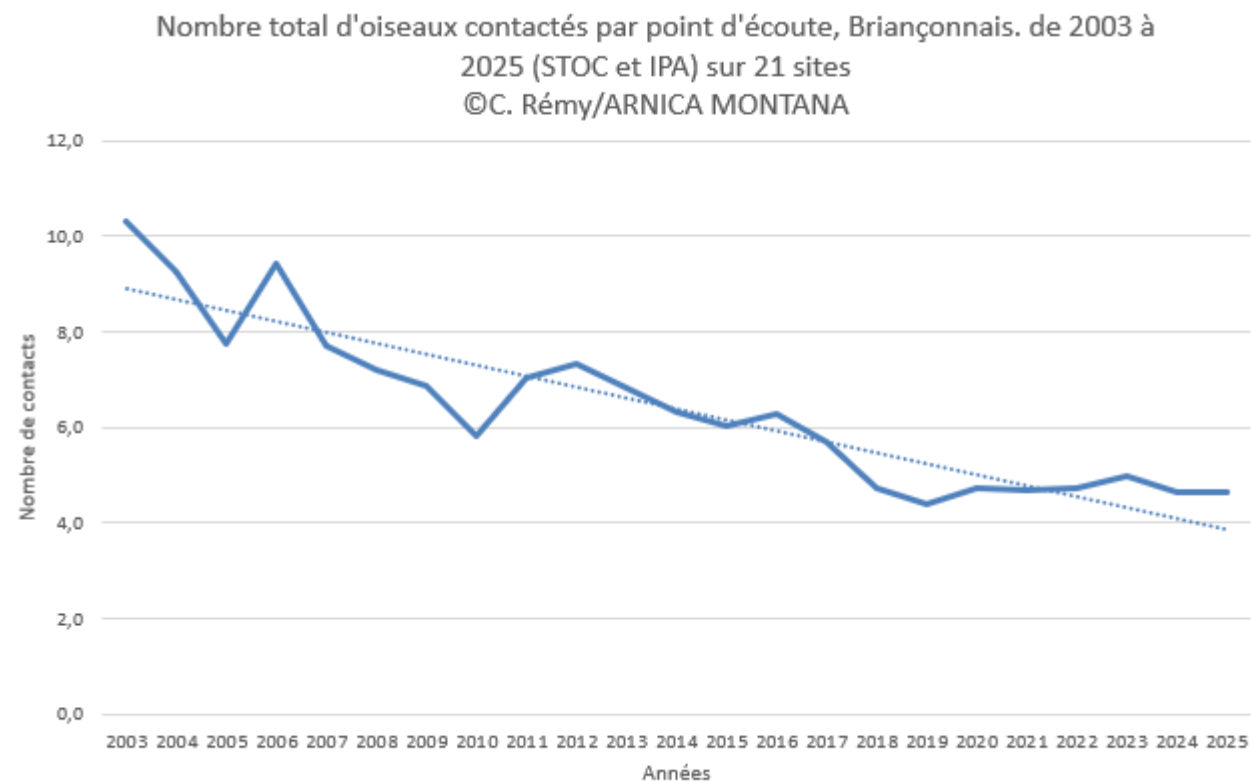
Merci aux structures et personnes qui ont participé aux observations du Faucon pèlerin et qui m'ont transmis des données contribuant ainsi à une meilleure connaissance du Faucon pèlerin dans les Hautes Alpes et dans l'Ubaye.

Claude REMY, coordination Faucon pèlerin Hautes Alpes/ARNICA MONTANA

- suivi du site de la Grande Maye où une voie d'escalade a été mise en place et un arrêté municipal limite la période d'escalade pour éviter le dérangement en période de reproduction du Faucon pèlerin (3 jeunes à l'aire ont été observés en 2025).

- **Inventaires ornithologiques** avec suivi (depuis 2002) de populations d'oiseaux selon un protocole scientifique de points d'écoute (IPA) à Briançon, Villard St Pancrace, Névache, St Martin de Queyrières. Plusieurs adhérents d'ARNICA MONTANA participent à l'inventaire STOC (Suivi temporel des oiseaux communs) du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

Nos suivis montrent que le Briançonnais est concerné par la diminution des populations d'oiseaux communs observée au niveau National (même s'il semble y avoir eu une stabilisation en 2025 sur les sites étudiés) et dont les médias font régulièrement écho.



- **Poursuite de l'entraînement d'un chien à la recherche de pelotes de rejection de chevêchette d'Europe pour la recherche de loges de ce rapace.**

- **Prospection secteur Anjou/Poët Morand : oiseaux, flore, surveillance Faucon pèlerin.**

- **Prospection chauves-souris** à l'aide d'un détecteur d'ultrasons : Briançon, Villard-St-Pancrace, Puy St André. Formation à l'utilisation de l'expansion de temps (matériel acheté en 2015) et du traitement informatique (logiciel Batsound) des signaux acoustiques émis par les chauves-souris). Nouveau matériel acheté fin 2021 (Echo meter touch 2 Pro) permettant de visualiser en direct sur le terrain les sonogrammes (très intéressant également pour l'initiation) ;

Le nouveau matériel acheté nous a permis d'organiser une soirée d'initiation tout public validée dans le cadre des nuits internationales de la Chauve-souris et de poursuivre des inventaires.

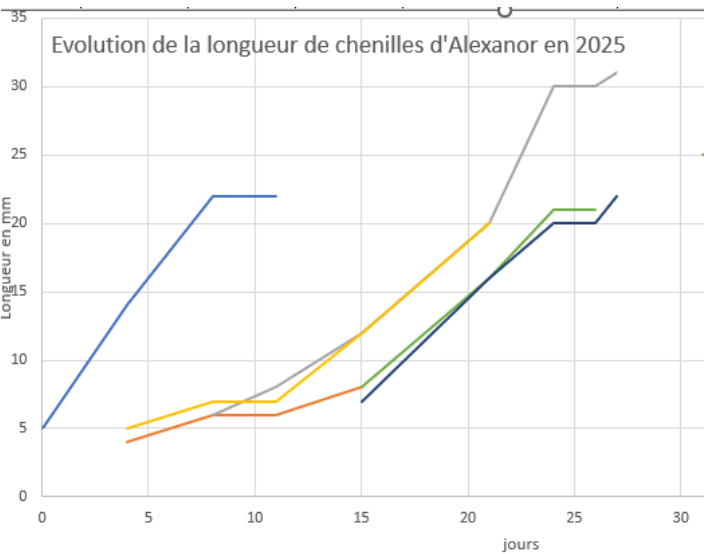
- **Nouvelle prospection des chenilles du papillon Alexanor, comparaison avec 2018 et 2023, 2024**

Papillon protégé et peu fréquent, l'Alexanor (*Papilio alexanor*) est en limite de répartition altitudinale sans doute latitudinale dans le Briançonnais. Il est donc intéressant de suivre la répartition de sa reproduction pour voir si le réchauffement climatique peut avoir une influence sur la limite altitudinale de sa reproduction. En 2018 et 2023 nous avons effectué 4 itinéraires transects dans le Briançonnais en inventoriant les chenilles très caractéristiques. Une publication a été faite dans le bulletin du « petit coq des Alpes ».

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

En 2025, le suivi a repris les itinéraires précédents, mais une étude sur la croissance des chenilles en fonction de leur stade a porté sur l’itinéraire d’Anjou sur la commune de Briançon.

L’étude de 2018 à n2024 a fait l’objet d’une publication dans une revue spécialisée (Oréina).



Evolution de la taille des chenilles d’Alexanor sur la route du fort d’Anjou en 2025 (données brutes d’après les mesures sur le terrain) :

dates	29-juin	03-juil	07-juil	10-juil	14-juil	20-juil	23-juil	25-juil	26-juil	27-juil	30-juil	31-juil	03-août	06-août	10-août
jours	0	4	8	11	15	21	24	26	27	28	31	32	34	37	41
bleu clair	5	14	22	22	0										
rouge		4	6	6	8	0									
orange			6	8	12	20	30	30	31		31	0	0	0	
jaune		5	7	7	12	20	0								
bordeau					7	12	15	15			17		17	16	
blanc					8	16	21	21			25	25	30	0	
noir					7	16	20	20	22	0	0				
beige						12		18			19		21	0	
bleu2						12			22		23		30	0	
bleu foncé 3							16	0							
vert foncé							9	10			0		0		
orange 2								8			9		11		
bordeau 2								7			13		0	0	
vert clair								8			12		12	13	
noir 2								8			13		13	20	25
gauche vert foncé									7		9		10	morte	
Droite bleu clair														16	16

Nombre de chenilles d’Alexanor noté sur les circuits 1 et 3

Circuit	2018	2023	2024	2025
Anjou. 1	13	10	61	68
Cervièrès. 3	1	1	2	2
Nbre total de chenilles d’Alexanor	15	11	63	70

*** Sorties d'initiation, de formation**

- Principales sorties découverte, formation, réalisées en 2025 :

Dimanche 5 octobre : sortie fruit, végétation, chemin des fontaines à Briançon.

Lundi 25 aout 2025 en soirée : sortie nuit internationale de la Chauve-souris. Nous utiliserons un détecteur d'ultrasons pour rechercher les chauves-souris évoluant dans la vieille ville de Briançon au sein des fortifications. Les cris des chauves-souris peuvent être visualisés sur smartphone ou sur ordinateur.

Samedi 26 juillet 2025 Sortie chenille Alexanor vers Anjou (Briançon).

Jeudi 24 juillet 2025 sortie botanique sur le Pin cembro au lac de l'Orceyrette avec le cercle des coteurs du Briançonnais.

Dimanche 20 juillet 2025 sortie bota de la journée : départ parking Carrefour à 7h15. Lacs Eychassier retour par col Vieux; 500 m de dénivelée.

Samedi 12 juillet 2025 sortie bota de la journée : départ parking Intermarché à 7h45. Direction Galibier et Rochemore ; 500 m dénivelée.

Dimanche 6 juillet 2025 Sortie bota de la journée : départ parking Intermarché à 7h45. Direction La Grave ; 600 m dénivelé pour le Goléon. Sortie avec la société botanique de Grenoble Gentiana.

Jeudi 3 juillet 2025 sortie lichens avec les adhérents de la LPO dans la réserve naturelle régionale des Partias.

Samedi 28 juin 2025 Sortie bota de la journée : départ parking face au CSI à 8h00. Direction Narreyroux ; 400 m dénivelé .

Samedi 14 juin 2025 Sortie bota de la journée : départ parking face au CSI à 8h00. Direction Cervières ; peu de marche..

Dimanche 8 juin 2025 Sortie bota de la journée : départ parking face au CSI à 8h00. Secteur Névache. Prévoir pique-nique qui restera dans la voiture.

Dimanche 1 juin 2025 Sortie bota de la journée : départ parking face au CSI à 8h00. Secteur Ceillac ; peu de marche.

Samedi 24 mai 2025 Sortie bota de la journée : départ parking face au CSI à 8h00. Direction Secteur Siguret ; peu de marche.

Samedi 17 mai 2025 Sortie bota de la journée : départ parking face au CSI à 8h15. Direction Réotier et Plan de Phazy ; peu de marche.

Samedi 26 avril 2025 : sortie PHENOCLIM avec l'association Forêt alpine.

Samedi 1 mars 2025 : Prospection départementale Faucon pèlerin (Hautes Alpes, Ubaye).

10 avril : Visite de la chaufferie Bois de Briançon (Conseil d'Administration)

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

Sortie Chauve souris



Sortie Alexan or



*** Exposés diapositives, conférences, publications, projections de films. Valorisation du patrimoine naturel des Hautes Alpes. Ces conférences sont ouvertes à tout public et gratuites**

- Conférences mensuelles, projections de films (entrée libre à tout public) à Briançon (le deuxième mercredi de chaque mois) d'octobre à juin sur la biodiversité, les espaces naturels, la biosurveillance de la qualité de l'air, la géologie, et conférences pendant la saison estivale.

En 2024, les conférences ont pu être organisées normalement.

Liste des conférences en 2025 :

Mercredi 12 novembre 2025 Plantes comestibles, médicinales et toxiques à la maison de retraite « le Tiers temps » de Gap le 12 novembre (Mireille Lebris et Marie Pierre Morel).

« Tordeuse du mélèze : un retour 2025 très disparate » par Alain ROQUES, Directeur de recherches Emérite à l'INRAE. Les pullulations de la tordeuse du mélèze ont recommencé en 2025, mais de manière localisée, dans le Briançonnais. Le réchauffement hivernal et printanier induit désormais une désynchronisation entre l'éclosion des œufs de tordeuse, qui hivernent sous les lichens portés par les branches, et l'apparition du nouveau feuillage du mélèze dans la zone 1800-2000m. Les conditions climatiques différentes au-dessus de 2000 m d'altitude, avec un resserrement de la phénologie de l'insecte comme du mélèze, permettent une meilleure synchronisation, et les dégâts de tordeuse ont ainsi tendance à se déplacer en altitude. La conférence présentera les prévisions pour les dégâts 2026.

Mercredi 8 octobre 2025 20h15 au centre social intercommunal 35, rue Pasteur, Entrée libre. « Communication sauvage » par Christian Couloumy, président d'Envergures alpines. Dans les forêts, en montagne, au bord de l'eau, partout... une infinité de conversations sauvages bourdonnent : le Whatzapp des bois fonctionne à plein régime. Les animaux discutent ! A partir de quelques exemples pris dans la Nature, Christian nous entr'ouvre la porte de ce monde parallèle dont nous nous sommes éloignés.

Mercredi 15 octobre champignons à la maison de retraite « le Tiers temps » de Gap le 12 novembre (Mireille Lebris et Marie Pierre Morel).

Mercredi 10 septembre 2025 à 20 h15 au centre social intercommunal 35, rue Pasteur, Entrée libre. « Activités estivales de l'Association » par Françoise Homand & Claude Remy.

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

Jeudi 21 aout : les oiseaux à la maison de retraite « le Tiers temps » de Gap le 12 novembre (Mireille Lebris et Marie Pierre Morel).

Mercredi 27 aout 2025 à 19 h salle du foyer culturel près de la mairie à L'Argentière-la-Bessée « Découvrons les forêts du Briançonnais » par Claude Remy. Le Briançonnais renferme une grande diversité de forêts. La forêt n'est pas un jardin d'arbres mais un écosystème avec de nombreuses relations entre les êtres vivants (faune, flore...) et leur milieu. Nous découvrirons cette diversité forestière et quelques-unes de ces relations afin que le promeneur puisse comprendre, en observant autour de lui, les caractéristiques de la forêt dans laquelle ils se trouve. Nous présenterons également les résultats de quelques études inédites d'ARNICA MONTANA, et nous interrogerons sur le devenir des forêts du Pays briançonnais.

Lundi 11 aout : conférence sur les lichens au jardin du Lautaret par Claude REMY et Christophe Perrier.

Lundi 28 juillet : intervention pour les enfants du centre social Lepoire sur les plantes toxiques, médicinales et comestibles.

Mercredi 23 juillet 2025 à 19 h salle du foyer culturel près de la mairie à L'Argentière-la-Bessée « Plantes mes-sicoles des Hautes-Alpes » par Françoise Homand. Le département des Hautes-Alpes était très riche en plantes compagnes des moissons. Il reste encore quelques secteurs où elles subsistent et nous en verrons de belles illustrations.

Vendredi 11 juillet : faune et flore du Briançonnais à la maison de retraite « le Tiers temps » de Gap le 12 novembre (Mireille Lebris et Marie Pierre Morel).

Mercredi 11 juin 2025 20h15 au centre social intercommunal 35, rue Pasteur, Entrée libre. « La Haute-Durance, siège d'une biodiversité rare et menacée » par Stéphane Bence du Conservatoire des Espaces Naturels PACA. La Durance en amont de Serre-Ponçon abrite une biodiversité exceptionnelle qui nécessite une grande attention. Nous ferons un tour d'horizon des espèces qui peuplent cette portion de rivière et ses milieux environnants : divers insectes, oiseaux, flore, etc.

Mercredi 9 avril 2025 20h15 au centre social intercommunal 35, rue Pasteur, Entrée libre. « Découvrons deux papillons remarquables du pays du grand Briançonnais : l'Alexanor et la Proserpine » par Claude Remy. Le pays du Grand Briançonnais abrite de nombreuses espèces de papillons. Nous découvrirons la biologie et l'écologie de deux papillons magnifiques et d'un grand intérêt patrimonial du Pays du grand Briançonnais : l'Alexanor et la Proserpine. Quel pourrait être l'impact du réchauffement climatique sur ces deux espèces ? Au cours de cet exposé, nous présenterons les travaux inédits d'ARNICA MONTANA sur l'Alexanor dans le Briançonnais de 2018 à 2024.

Samedi 8 mars conférence sur les forêts du grand Briançonnais pour le club des retraités de la MGEN à Briançon.

Mercredi 12 mars 2025 20h15 au centre social intercommunal 35, rue Pasteur, Entrée libre. « Incroyables chauves-souris, partons ensemble à la découverte de ces mystérieux mammifères » par Rudi Kaincz chiropté-rologue Seuls mammifères capables de voler, se déplaçant à la nuit tombée grâce à leur sonar acoustique, les chauves-souris sont de bien curieuses créatures ! Leur mode de vie discret fait qu'elles passent souvent inaperçues : pourtant elles sont partout, arpentant à la belle saison forêts, prairies et villages à la recherche d'insectes pour se nourrir et passant la journée au repos, cachées sous un pont, dans un arbre creux... ou dans nos maisons ! Profitons de leur profonde hibernation pour apprendre à les connaître, à cohabiter avec elles et trouver des pistes ensemble pour favoriser leur présence dans le Briançonnais. Vous avez des chauves-souris chez-vous ? Venez en discuter !

Mercredi 12 février 2025 20h15 au centre social intercommunal 35, rue Pasteur, Entrée libre. « Une nouvelle carte de la qualité de l'air pour Briançon, réalisée à partir de lichens » par Claude Remy. Depuis 1866, les lichens sont utilisés par les scientifiques pour étudier la pollution atmosphérique et estimer la qualité de l'air. L'association *Arnica mon-tana* a déjà réalisé, à partir de méthodes scientifiques, rigoureuses et normalisées, des cartes de qualité de l'air de Briançon (2002, 2007), Gap (2004), Embrun (2005), Laragne (2011). Une campagne de prospection de lichens en 2023 nous a permis de faire une nouvelle carte de qualité de l'air à Briançon. Que nous révèle-t-elle ? Nous verrons également comment chacun, même non spécialiste peut utiliser les lichens pour estimer la qualité de l'air ou détecter certains polluants.

Mercredi 8 janvier 2025 20h15 au centre social intercommunal 35, rue Pasteur, Entrée libre. « Photographie ani-malière : entre technique et éthique » par Xavier Gallice, photographe de Nature. Photographe animalier depuis 15 ans, Xavier vous invite à découvrir deux méthodes essentielles qui rythment sa passion : l'approche, qui consiste à se fondre discrètement dans l'environnement pour observer sans déranger, et l'affût, un exercice de patience où l'immobilité permet de capturer des moments intimes de la faune sauvage. Cependant, la quête du cliché parfait pousse parfois certains à dépasser les

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

limites du respect envers les animaux et leur habitat. Ce soir, Xavier explorera ces pratiques, tout en discutant de l'importance d'une photographie éthique, qui allie technique, patience et respect de la nature.

Animations et conférences de gauche à droite : avec les enfants du centre social LEPOIRE, à la maison de retraite tier temps, conférences sur la Durance, la tordeuse du Méléze, la photographie animalière et affiches.



Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

* Stands

Stand ARNICA MONTANA à la fête du Centre de soins faune sauvage AQUILA le 20 septembre à Plan de Vitrolles.



* Médias

- Interview par une journaliste du « monde » et par une journaliste de « Reporterre ». Représentation dans le N° spécial « le mal des montagnes » de « Reporterre »
- Articles dans le Dauphiné libéré sur la qualité de l'air, l'Alexanor, la nuit de la chauve-souris.
- Chroniques radios sur KT Radio
- Annonce des conférences et sorties publiques dans le Dauphiné libéré et les radios locales (RAM, Fréquence Mistral, Alpes 1, BFM TV...).

* Publications

- Réimpression du livre Balades botaniques dans le Briançonnais
- Article sur les travaux d'ARNICA sur l'Alexanor dans la revue spécialisée sur les papillons « Oréina »

* Préservation et gestion de la biodiversité et des milieux naturels des Hautes Alpes

- Participation aux réunions du comité de pilotage et des groupes de travail de "Natura 2000", (nomination préfectorale) dans l'ensemble du département ; Clarée (30/04), Steppique durancien, Goléon/Emparis, Bois de Morgon-Boscodon-Bragouse, Rochebrune Izoard Ceyrverette, Bois des Ayes 18/12, Arrêté de protection de Biotope du plateau de Bure,

. Réunion avec l'animatrice du site Natura 2000 Clarée le 17/04.

- Réunion avec l'animateur Natura 2000ZPS « Bois des Ayes » le 5/06.

- Participation à la réunion du comité de gestion de la réserve naturelle régionale des Partias (15 février).

- Participation au Comité de gestion de la Réserve de Ristolas-Mont Viso.

- Participation aux réunions de la commission des carrières (formation de la commission départementale des sites),

- Participation au Comité de suivi des carrières de Barrachin et Merdanel

- Participation à la réunion du comité de pilotage de la réserve biologique de Revuaire (28/01) et entretien téléphonique sur le renouvellement du plan de gestion (13/03)

- Réunion de la commission départementale des sites, formation protection de la Nature : création d'une microcentrale hydroélectrique à la Haute vallée de la Séveraise (torrent du Gioberney) le 11/03.

- Participation à la réunion départementale du comité des aires protégées à la Préfecture (24/01).

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

- Participation aux réunions de la CDPENAF (Commission Départementale sur la Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers), participation aux réunions mensuelles.
- Participation à une réunion publique pour le SCoT du Briançonnais (07/05).
- Participation webinaire du PETR de Briançonnais sur l'évaluation des propositions d'actions et de leurs impacts énergétiques (26/03).
- Participation au webinaire STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) du lancement de l'application sur Naturalist (18/02).
- Participation à la réunion des Personnes Publiques Associées pour le projet de SCoT du Pays des Ecrins (18 juillet) à l'Argentière la Bessée.
- Réunion APB (Arrêté de Protection de Biotope) du Pic de Bure (25/09).
- Participation au comité de suivi de l'arrêté préfectoral de protection de biotope « Adoux de Crépon » à la mairie de Champcella (13 juin).
- Participation en visio à l'Assemblée Générale de l'Association Française de Lichénologie (20/02).
- Réunion visio avec d'autres associations sur la demande de protection du Chenaillet (09/07)
- Réunion, conférence de presse aux Aittes (Cervièrès) sur la nécessité de protection du Chenaillet (27/09).
- Participation en visio au comité de suivi régional de la base de données SILENE (09/01).
- Participation à la Réunion visio du 2^{ème} comité de pilotage Sylvalp le 20/02.
- Participation à la commémoration « 20 ans de recherches partagées » Jardin Alpin/CNRS au Lautaret (22/07)
- Participation à la réunion visio SYLVAP sur lichens et vieilles forêts (26/03).
- Sortie terrain Sylvap au Bois des Ayes (19/06).
- Réunion visio du 3^{ème} comité de pilotage Sylvalp le 08/12.
- Participation réunion atelier de l'association « forêts alpines » (26/11).
- Participation aux réunions ateliers « living-lab » forêts de montagne (7 juin et 25 novembre).
- Participation à une réunion régionale en visio SNCF sur la végétalisation des voies ferrées et désherbage (08/12)
- Réunion de concertation au palais de justice de Gap pour une médiation pénale concernant les travaux ayant entraîné un assèchement d'une partie du marais du Bourget de Cervières (26/09).
- Avis à l'enquête publique portant sur le projet de parc solaire photovoltaïque sur la commune de Bréziers.
- Reconnaissance botanique pour le Projet RTM de Plampinet dans le cadre des risques torrentiels aménagement « torrent » et zone de stockage de laves torrentielles.
- Reconnaissance botanique pour le chantier Mountain wilderness du lac Rond.
- Entretien avec le Maire de Briançon le 19 décembre (remise rapport d'étude carte qualité de l'air de Briançon).
- Réunion et partenariat : Entraînements du Secours en Montagne et enjeux faunistiques (initié par la LPO).

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

0443-1

17/23

Briançon

Les chauves-souris ont aussi droit de cité Vauban

Malgré les lumières et la faune urbaine, Briançon compte bien parmi ses habitants du ciel des chauves-souris. À voir, furtivement, à la tombée de la nuit, ou à écouter, comme la propose l'association Arnica Montana ce lundi 25 août.

« Écoutez ! » Dans le fossé de la porte d'Embaras, Claude Remy brandit son détecteur d'ultrasons. « Tic-tac-toc-toc... ». Tradition : « On est sur une pipistrelle de Beal ». Une espèce de chauve-souris. Il est 21 heures passées, dans la vieille ville de Briançon et la beauté de quelques crinières et griffes volantes sortent de leur gîte pour aller manger, des bêtes ont décidé de tendre l'oreille. Le temps d'une soirée nocturne dans la cité Vauban à l'invitation de l'association Arnica Montana, que préside Claude Remy, afin d'écouter les chuchotements dans le cadre de la 23^e Nuit internationale de la chauve-souris.

Écouter pour identifier

Enfin, écouter... Identifier serait plus juste. « Pour se repérer et chasser, les chauves-souris émettent des ultrasons pour se former une carte mentale de leur environnement, décrit le bédéiste. Et ceux-ci, l'exception de quelques jeunes en-



L'association Arnica Montana, présidée par Claude Remy, a organisé lundi 25 août une soirée d'écoute des chauves-souris dans la vieille ville de Briançon, à l'occasion de la 23^e Nuit internationale de la chauve-souris. Photo Le DL/Justin Mourez

fants, ne sont pas audibles pour nous... L'humain n'appréhende pas la technologie pour écouter les cris de ces créatures nocturnes et les échos artificiels. En fin de compte, et pour ne pas en être déçu, il faut savoir que l'écoute des ultrasons est une activité qui se fait à l'oreille humaine, et non à l'aide d'un détecteur. Mais, si on veut vraiment identifier les chauves-souris, il faut se concentrer sur les échos qu'elles émettent. C'est pourquoi, lors de cette soirée, les participants ont été invités à écouter attentivement les sons qu'ils entendent. Et, à la fin, ils ont pu comparer leurs observations avec celles des autres participants. C'est ainsi que l'on a pu identifier plusieurs espèces de chauves-souris présentes dans la vieille ville de Briançon.

peu de lumière la nuit, ce qui offre des gîtes potentiels et de la nourriture, notamment pour les espèces chassant à l'effort d'eau. Dans la vieille ville, d'autres ne sont pas effrayées par la lumière. Elles sont attirées par les éclairages, par exemple. Et les petites espèces trouvent facilement des gîtes derrière les bardages ou des volets.

D'autres, pour leur repos diurne, apprécient davantage les grands volumes comme les combles d'église. Et puis, il y a aussi des espèces qui sont attirées par les éclairages, par exemple. Et les petites espèces trouvent facilement des gîtes derrière les bardages ou des volets.

« D'autres, pour leur repos diurne, apprécient davantage les grands volumes comme les combles d'église. Et puis, il y a aussi des espèces qui sont attirées par les éclairages, par exemple. Et les petites espèces trouvent facilement des gîtes derrière les bardages ou des volets.

« D'autres, pour leur repos diurne, apprécient davantage les grands volumes comme les combles d'église. Et puis, il y a aussi des espèces qui sont attirées par les éclairages, par exemple. Et les petites espèces trouvent facilement des gîtes derrière les bardages ou des volets.

Des espèces proches, même en ville

« Briançon dispose de milieux variés, décrit Marc Corail. Au niveau du parc de La Schappe, c'est bon, il y a la Durancie et

INFOS SERVICES

TAXI MONTS ET VALLÉES
Départ : Briançon
Métier : Taxi
06 08 12 61 70

TAXI
Départ : Briançon
Métier : Taxi
06 08 12 61 70

POUR PARAITRE DANS CETTE RUBRIQUE, CONTACTEZ-NOUS AU 04 82 51 80 81

Cervières, Montgenèvre

Réserve naturelle au Chenaillet : pourquoi le projet tarde-t-il ?

Le massif du Chenaillet doit être protégé ? Oui, selon les associations. Pourtant, le projet, lancé dans les années 1990, n'est toujours pas sorti de terre. Les associations de protection de la nature ont appelé son importance à l'occasion de la fête du Chenaillet. Qu'en pensent les décideurs ?

On pourrait croire que ça traîne des pieds. Que le projet ne fait pas l'unanimité. Il a été mis sur la table pour la première fois en 1996. Soit il y a presque 30 ans. Qu'en est-il aujourd'hui ? Quel est le positionnement des élus sur le sujet ?

A l'issue des Jeux olympiques et paralympiques 2026, les associations de protection de la nature viennent de remettre le projet sous le feu des projecteurs. A temps de slogan. Tout le monde parle de la réserve naturelle régionale du Chenaillet.

« Le projet est un facteur important. Pour nous, associations, il est important de faire un timbre-poste. Un bureau d'études a travaillé là-dessus. Trois hypothèses avaient été proposées à la demande. Les associations étaient favorables au projet le plus grand. Les associations étaient aussi. Je pense que c'est cela qui a bloqué. Le projet a toujours été une source de tensions, c'est ce qui

Montgenèvre, ne se durent pas contre, mais... Il y a eu l'opposition de la municipalité de Cervières au projet d'une réserve naturelle régionale. Mais, cependant à lever les difficultés rencontrées pour définir une réserve acceptable pour tout et établir un mode de gestion commun, répond Jean-François Vignaux.

« Montgenèvre, le maire Guy Herminet, n'a rien pu faire. La commune a jamais eu d'opposition sur le projet de réserve naturelle régionale du Chenaillet à condition que le périmètre de la réserve et les contraintes qui en découlent aient un impact sur la commune de la Vallée de la Durancie et de la Vallée de la Durancie. C'est donc là que le bât blesse.

« Le projet est un facteur important. Pour nous, associations, il est important de faire un timbre-poste. Un bureau d'études a travaillé là-dessus. Trois hypothèses avaient été proposées à la demande. Les associations étaient favorables au projet le plus grand. Les associations étaient aussi. Je pense que c'est cela qui a bloqué. Le projet a toujours été une source de tensions, c'est ce qui

« Le projet est un facteur important. Pour nous, associations, il est important de faire un timbre-poste. Un bureau d'études a travaillé là-dessus. Trois hypothèses avaient été proposées à la demande. Les associations étaient favorables au projet le plus grand. Les associations étaient aussi. Je pense que c'est cela qui a bloqué. Le projet a toujours été une source de tensions, c'est ce qui

bloqué, estime Remy Bernade. « La réserve, c'est le cœur. En fait, il y a une question de périmètre de protection, avec un règlement différent. Par exemple, le mardi du bouquet devrait faire partie de ce périmètre.

« Faire admettre tout le monde, ça prend du temps »
Ce projet est soutenu par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle fait office de facilitateur, selon le terme d'Agathe Bissol, conseillère régionale. « Nous supportons pleinement la création de la réserve du Chenaillet. Elle préfigure à la fois l'avenir d'un territoire, que nous nous livrons en collaboration avec la communauté de communes du Briançonnais.

Nous servons toujours à l'écologie, à l'écologie Agathe Bissol. Il y a une volonté de la commune de la réserve. Les associations ont envie d'avancer plus vite et de les accompagner. Il y a des présentations de la réserve. Le travail consiste à évaluer le maximum de personnes. La validation d'une réserve doit être approuvée dans les deux mois, après la création de la réserve.

« Si tous les élus se disent "pour le projet, pourquoi pas", il y a une volonté de la commune de la réserve. Les associations ont envie d'avancer plus vite et de les accompagner. Il y a des présentations de la réserve. Le travail consiste à évaluer le maximum de personnes. La validation d'une réserve doit être approuvée dans les deux mois, après la création de la réserve.

« Si tous les élus se disent "pour le projet, pourquoi pas", il y a une volonté de la commune de la réserve. Les associations ont envie d'avancer plus vite et de les accompagner. Il y a des présentations de la réserve. Le travail consiste à évaluer le maximum de personnes. La validation d'une réserve doit être approuvée dans les deux mois, après la création de la réserve.

« Si tous les élus se disent "pour le projet, pourquoi pas", il y a une volonté de la commune de la réserve. Les associations ont envie d'avancer plus vite et de les accompagner. Il y a des présentations de la réserve. Le travail consiste à évaluer le maximum de personnes. La validation d'une réserve doit être approuvée dans les deux mois, après la création de la réserve.



Le Centre Briançonnais de gestion alpine forme des accompagnateurs en montagne pour proposer au public des visites de ce site remarquable. Photo Le DL/Agathe Bissol

« Si tous les élus se disent "pour le projet, pourquoi pas", il y a une volonté de la commune de la réserve. Les associations ont envie d'avancer plus vite et de les accompagner. Il y a des présentations de la réserve. Le travail consiste à évaluer le maximum de personnes. La validation d'une réserve doit être approuvée dans les deux mois, après la création de la réserve.

« Si tous les élus se disent "pour le projet, pourquoi pas", il y a une volonté de la commune de la réserve. Les associations ont envie d'avancer plus vite et de les accompagner. Il y a des présentations de la réserve. Le travail consiste à évaluer le maximum de personnes. La validation d'une réserve doit être approuvée dans les deux mois, après la création de la réserve.

« Si tous les élus se disent "pour le projet, pourquoi pas", il y a une volonté de la commune de la réserve. Les associations ont envie d'avancer plus vite et de les accompagner. Il y a des présentations de la réserve. Le travail consiste à évaluer le maximum de personnes. La validation d'une réserve doit être approuvée dans les deux mois, après la création de la réserve.

Une réserve naturelle régionale, comment ça marche ?

Pour Agathe Bissol, conseillère régionale, il faut bien préciser qu'une réserve naturelle n'est pas une mise sous cloche de la montagne. C'est un partage de l'ensemble des personnes, touristes, agriculteurs, habitants, promeneurs, chasseurs... Lors de la création d'une réserve naturelle, la com-

mension n'est pas toujours facile au départ, mais ensuite, ça fonctionne. Une réserve, on n'arrête pas les activités. Par exemple, dans celle des Partins, il y a parfois des demandes pour faire passer des trails. Cela se fait, mais il y a des exigences en contrepartie, comme le nettoyage, le débroussaillage... Il y a

pas d'interdiction, chaque demande est regardée. Comment ça fonctionne-t-elle ? Il y a la création d'un décret de gestion dans lequel on explique le fonctionnement. On finance également un poste de conservation volontaire. Il y a bien sûr une protection, un règlement, un document de

gestion et surtout l'appui d'une personne physique, c'est-à-dire la commune régionale. Le périmètre n'est pas définitif. Une réserve peut être créée sur une zone et on peut la revoir et l'agrandir. Pour le projet, qui concerne des services aux habitants, nous servons toujours à l'écologie, à l'écologie Agathe Bissol. Il y a une volonté de la commune de la réserve. Les associations ont envie d'avancer plus vite et de les accompagner. Il y a des présentations de la réserve. Le travail consiste à évaluer le maximum de personnes. La validation d'une réserve doit être approuvée dans les deux mois, après la création de la réserve.

« Si tous les élus se disent "pour le projet, pourquoi pas", il y a une volonté de la commune de la réserve. Les associations ont envie d'avancer plus vite et de les accompagner. Il y a des présentations de la réserve. Le travail consiste à évaluer le maximum de personnes. La validation d'une réserve doit être approuvée dans les deux mois, après la création de la réserve.

« Si tous les élus se disent "pour le projet, pourquoi pas", il y a une volonté de la commune de la réserve. Les associations ont envie d'avancer plus vite et de les accompagner. Il y a des présentations de la réserve. Le travail consiste à évaluer le maximum de personnes. La validation d'une réserve doit être approuvée dans les deux mois, après la création de la réserve.

S'abonner



S'abonner

Briançon

Conférence : ce que disent les lichens sur la qualité de l'air

L'association Arnica Montana donnera une conférence, mercredi 12 février, afin de révéler les résultats de la campagne de prospection de lichens.

Le Dauphiné Libéré - 08 fév. 2025 à 13:50 | mis à jour le 08 fév. 2025 à 14:56 - Temps de lecture : 2 min

Lire dans l'application



L'étudiante Anaëlle Desbailles avait mené une campagne de prospection en 2023, pour le compte d'Arnica Montana. Photo archives Le DL/Thomas Bonnet



L'association Arnica Montana organise une conférence mercredi 12 février au centre social intercommunal de Briançon. Elle s'intitule « une nouvelle carte de qualité de l'air pour Briançon, réalisée à partir de lichens ». Elle sera donnée par Claude Remy, président d'Arnica Montana, membre

Arnica montana : conférence sur l'éthique de la photo animalière le 8 janvier

Le Dauphiné Libéré - Hier à 17:44 - Temps de lecture : 1 min



Quelle approche privilégier pour photographier les animaux ? Xavier Gallice, photographe animalier tentera d'y répondre le 8 janvier. Photo illustration Le DL/Justin Mourez

S'abonner

Briançon

Conférence sur les chauves-souris

Le Dauphiné Libéré - Hier à 17:51 | mis à jour hier à 18:53 - Temps de lecture : 1 min

Lire dans l'application



Photo illustration Le DL

L'association Arnica Montana organise une conférence dédiée à la chauve-souris. Intitulée « Incroyables chauves-souris », elle sera animée par Rudi Kalncz, chiroptérologue. Elle permettra d'apprendre à connaître ces mammifères, le seul capable de voler en se déplaçant à la nuit tombée grâce à son sonar acoustique. Cette conférence permettra de voir comment cohabiter avec elles et trouver des pistes pour favoriser leur présence dans le Briançonnais.

Mercredi 12 mars à 20 h 15 au centre social intercommunal. Entrée libre.

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'IUCN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

Briançonnais

«L'écosystème de la Durance est exceptionnel mais menacé»

Un entomologiste du Conservatoire d'espaces naturels de la région, Stéphane Bence, donne une conférence, au centre social intercommunal, à Briançon, ce mercredi 11 juin. L'objectif : démontrer les raisons de protéger la haute Durance des aménagements et extractions de granulats.

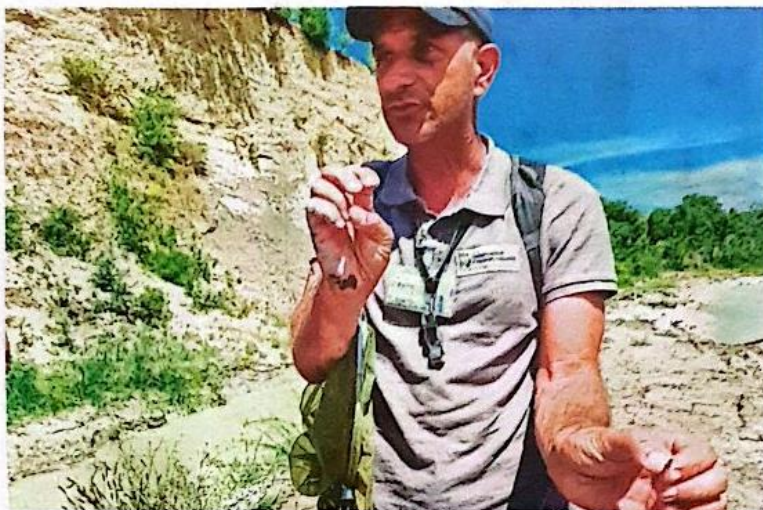
Stéphane Bence, vous avez été invité par l'association Arnica Montana, qui se consacre à l'étude et la protection de l'environnement, pour donner une conférence sur la haute Durance, intitulée "siège d'une biodiversité rare et menacée". Quel est l'objet de cette conférence ?

« La présentation dépasse le cadre des insectes, c'est la Durance d'un point de vue écologique, de son fonctionnement écologique plus précisément. On aborde la faune et la flore, les particularités de la haute Durance, les très forts enjeux de sa biodiversité. »

Quelle est la portion de la Durance visée ?

« L'amont, entre Briançon et Embrun. Pas le stade du torrent et de la source. La Durance transporte beaucoup de galets et sédiments, au milieu desquels il y a des bras d'eau, ce sont ce qu'on appelle les cours d'eau en tresses (présentant des chenaux instables, NDLR). »

Pourquoi les rivières en tresses sont-elles menacées ?



Stéphane Bence est entomologiste au Conservatoire d'espaces naturels Paca. Archives photo Le DL/Mireille Martin

« Elles le sont au niveau mondial, par les barrages, l'extraction de granulats et les aménagements latéraux de type endiguement. Les humains ont tendance à réguler et surexploiter les granulats. La disparition du sable provient de sa surexploitation dans les rivières. »

La Durance est-elle concernée ?

« Elle a beaucoup été exploitée. Mais la réglementation s'est heureusement améliorée. Depuis plusieurs années, il est interdit d'exploiter directement le sable dans la Durance. Mais cela se fait encore avec des dérogations. En rempla-

ment de l'extraction des granulats dans la rivière, cela se pratique dans les terrasses alluviales en bord de Durance. Et cela pose aussi des problèmes pour le fonctionnement de la rivière, ça réduit le niveau de la nappe d'eau et oblige à faire des endiguements, cela contraint donc encore et toujours le mouvement latéral de la Durance. Il y a aussi des menaces plus diffuses, des endiguements pour protéger des habitations... »

Comment décririez-vous la biodiversité de la Durance, est-elle particulière ? Pourquoi évoquez-vous des enjeux « très forts » ?

« Il y a un grignotement de la rivière alors que le type d'écosystème de la Durance est exceptionnel, il n'existe pas ailleurs. L'objet de la conférence est de s'émerveiller sur cette biodiversité écologique et la présence d'espèces rares. La bonne nouvelle, c'est que ce secteur ne pâtit pas de la régulation des crues avec le barrage, car il se situe en amont. »

Quelles espèces peut-on y trouver ?

« Certains criquets comme l'œdipode des torrents, qui existe seulement ici. Il se situe sur la liste rouge de Paca, avec le statut "en danger critique". Il a disparu en aval du barrage de

Serre-Ponçon dans les années 1990. Ce n'est qu'un exemple. Beaucoup d'autres espèces de criquets et coléoptères ne vivent plus qu'en amont du barrage, c'est précieux à ce titre. Le retour de la loutre est à noter aussi, car on a arrêté de la chasser. Du côté des oiseaux, le petit gravelot niche sur les bancs de galets ; le harle bièvre est un canard mangeur de petits poissons et invertébrés. Il niche dans les trous de vieux arbres. Dans la haute Durance, ils sont en développement. Il y a aussi des papillons rares comme l'alexanor, qui niche en bord de Durance, une espèce rare et protégée, qui régresse. L'endroit est menacé car il y a une pression, mais c'est un trésor qui est encore là. Il faut tout mettre en œuvre pour le préserver. »

Quelles actions le Conservatoire d'espaces naturels de la région Paca prévoit-il de mener ?

« On veut monter un projet d'atlas socioculturel de cette rivière, avec les acteurs du territoire, les riverains, les élus, les représentants des sports de plein air... On recherche des financements pour ce projet. On veut faire connaître ces espèces en haute Durance et réfléchir à comment préserver cet écosystème, avec les habitants. Ce secteur est un formidable laboratoire. »

Propos recueillis par Audrey Lango

La conférence a lieu mercredi 11 juin à 20 h 15 au centre social intercommunal du Briançonnais, 35 rue Pasteur à Briançon. Entrée libre.

3) RAPPORT FINANCIER 2025

ARNICA MONTANA - COMPTE DE RESULTATS 2025		ARNICA MONTANA - COMPTE DE RESULTATS 2025	
DEPENSES (CHARGES DIRECTES)	Montant	RECETTES (RESSOURCES DIRECTES)	Montant
	Du 1/01/25		Du 1/01/25
	au 31/12/25		au 31/12/25
60-ACHAT		70-REMUNERATION DES SERVICES	
601-Fournitures, matériel	29,90	701-Vente de produits finis, de marchandises, prestations de service	729,17
602-autres fournitures : papeterie, consommables, toner imprimante	556,17	702-	-
603-Prestation de service : photocopies, affiches conférences, dossiers	2 498,60	703- Autres	-
604- Alimentation (achat boissons AG Générales, stages)	71,11		
605 -Documentation (livre, DVD, abonnements...)	111,00	TOTAL CHAPITRE 74	729,17
TOTAL CHAPITRE 60	3 266,78	74-SUBVENTIONS	
61-SERVICES EXTERNES		Etat (préciser le service)	
611-Locations		FDVA	1 000,00
612-Entretien et réparation	75,00		
613-Assurances	366,38		
614-Autres (Abonnement petit coq SAPN)	150,00		
TOTAL CHAPITRE 61	591,38		
62-AUTRES SERVICES		Département	-
621-Honoraires, indemnités	-	Commune de Briançon	800,00
622-Publicité, information (animations, dépliants...)	-	Autres communes	
623-Déplacement, missions (conférences, réunions officielles, conférences)	832,55	L'Argentière la Bessée	400,00
624-Transports divers			
625-	-	Autres	
626-Poste, Téléphone, Communication	382,23	TOTAL CHAPITRE 74	2 200,00
627-Frais bancaires (sauf agios), chèque impayé		75-PRODUITS DE GESTION	
628-Autres	-	751-Adhésions	989,00
TOTAL CHAPITRE 62	1 214,78	752- Autres (Dons...)	1 217,00
63-IMPOTS ET TAXES		753 Autres (abonnement pt coq (à reverser SAPN)	90,00
Taxes sur salaires		TOTAL CHAPITRE 75	2 296,00
Autres impôts et taxes		76-PRODUITS FINANCIERS	
TOTAL CHAPITRE 63		Financiers (intérêts livret A)	456,63
64-FRAIS DE PERSONNEL		Sponsorisation	
Salaires bruts		Autres	
Charges sociales employeurs		764-Autres	
643-Indemnités et avantages divers (indemnité stagiaire)	-	TOTAL CHAPITRE 76	456,63
TOTAL CHAPITRE 64	-	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	
65-AUTRES CHARGES GESTION COURANTE		771- Dommages et intérêts justice	1 000,00
651-Cotisations	226,00	Autres	-
TOTAL CHAPITRE 65	226,00	Autres	-
66-AUTRES CHARGES FINANCIERES		TOTAL CHAPITRE 77	1 000,00
Agios		79-REPRISE SUR AMORTISSEMENT	
TOTAL CHAPITRE 66		TOTAL RECETTE	
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES		Déficit (à reporter au passif du bilan)	
671-Charges exceptionnelles	-		
Divers		TOTAL	6 681,80
TOTAL CHAPITRE 67	-		
68-DOTATION AMORTISSEMENT			
Dotations réserve de trésorerie (somme recette 771 à bloquer)	1 000,00		
TOTAL DEPENSES	6 298,94		
Excédent (à reporter au passif du bilan)	382,86		
TOTAL	6 681,80		

Dotations réserve trésorerie : somme bloquée car décision de jugement et affaire en appel donc incertitude sur le résultat final.

Le Président
J. REMY
La Trésorière
A. Homand
ASSOCIATION ARNICA MONTANA
CONNAISSANCE ET PROTECTION
DE LA BIODIVERSITÉ
Centre social - 35, Rue Pasteur
05100 BRIANÇON
Tél. : 06 81 79 17 11

ARNICA MONTANA			
BILAN EXERCICE au 31/12/2025			
ACTIF		PASSIF	
	Net		
Matériel			
		Résultat fin exercice précédent	27 208,24 €
		Résultat exercice	382,86 €
		réserve trésorerie	4 060,00 €
Banque	14 973,35 €		
Livret 1	16 677,75 €		
TOTAL	31 651,10 €	TOTAL	31 651,10 €

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

4) PROJETS D'ACTIVITES

A adapter en fonction des financements et des locaux mis à notre disposition.

* Etudes – Recherches, connaissance de la biodiversité des hautes alpes – qualité de l'air.

Poursuite des inventaires et programmes de suivis de la biodiversité, la biosurveillance de la qualité de l'air. Informatisation des données.

Lichens, flore, faune (ornithologie, chauves-souris, papillons).

Programmes : STOC (2 participants) et points d'écoute ornithologiques, suivi sabots de Vénus, inventaire lichens Partias. PHENOCLIM, réseau Faucon pèlerin 05, Suivi de population d'Alexanor, bioindication qualité de l'air...

* Information et formation :

Conférences, sensibilisation du public, sorties ...

- Poursuite de l'organisation de conférences (mensuelles à Briançon, l'été à l'Argentière la Bessée et ailleurs.)
- Poursuite sorties initiation et formation : sorties bota, **Une semaine de bota avec la Linéenne de Lyon (28 juin au 3 juillet) et 2 jours avec Gentiana (3 et 5 juillet).**
- Phénoclim, lichens et oiseaux dans le Bois des Ayes (20 juin), **Sortie formation Alexanor avec la région sud pour les animateurs Natura 2000,**
- Stands de présentation des activités de l'association et de sensibilisation du public : **fête de la biodiversité à Chorges,** fête de la science....
- **Prévision de mise en place de l'exposition lichens à l'office du tourisme de la Guisane.**
- Achat d'ouvrage fonds documentaire : identifications, mises à jour scientifiques....

Participation au colloque des 50 ans de l'Association Française de Lichénologie au Jardin du Lautaret du 5 au 7 juin : fourniture de 2 posters, présentation d'une conférence).

* Publications.

- Découvrons les forêts du Briançonnais.
- Réimpression du dépliant de présentation d'ARNICA
- Réimpression du dépliant « lichens et oiseaux ».

* Activités pédagogiques.

- Intervention dans les établissements scolaires pour des activités pédagogiques en relation avec les buts de l'association. Intervention dans des classes en déplacement dans le département. Présentation des expositions dans les établissements scolaires.
- Accueil et aide d'étudiants de stagiaires.
- Poursuite de l'aide (conseils, documentation, renseignements) aux étudiants.
- Intervention auprès d'écoles, de lycées de collèges (du département ou venant d'autres départements pour effectuer des séjours dans les Hautes Alpes : conférences, sorties...

* Médias.

Maintien des relations avec les médias (communiqués de presse, interviews, chroniques KT radio...)

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

*** Protection et gestion des milieux naturels**

- « **Chantier** » pour diminuer la colonisation des tapis de lichens du sous genre **Cladina** dans le site **Natura 2000 Clarée** (avec animatrice du site, ONF).
- Poursuite des dossiers en cours et nouveau dossier : projet réserve naturelle régionale du Chenaillet.....
- Problème d'équipement des falaises fréquentées par des oiseaux.
- Participations aux commissions (Natura 2000, réserves naturelles, commissions préfectorales... : Soutien à l'animatrice Natura 2000 Clarée.
- Sollicitations diverses, avis à titre d'expert sur des événements en milieu naturel (**course orientation massif du Chenaillet...**)
- Intervention lors d'atteintes à l'environnement et à la biodiversité (action en justice si besoin).
- Avis sur les PLU, SCoT, enquêtes publiques...
- Collaboration avec les autres associations

5) COMPTE PREVISIONNEL DE RESULTATS 2026

ASSOCIATION ARNICA MONTANA
CONNAISSANCE ET PROTECTION
DE LA BIODIVERSITÉ

BUDGET PREVISIONNEL ARNICA MONTANA 2026

Le total des charges doit être égal au total des produits

Date de début 01/01/2026 date de fin 31/12/2026 05100 BRIANÇON /

Tél. : 06 81 79 17 11

Charges	Montant €	Produits	Montant €
Charges directes		Ressources directes	
60 - Achats	3 700 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	600 €
Achats matières et fournitures	500 €	73 - Dotations et produits de tarification	- €
Autres fournitures, consommable	100 €	74 - Subventions d'exploitation	4 400 €
Prestations de services	3 100 €	Etat : (FDVA)	1 000 €
61 - Services extérieurs	780 €	Région :	- €
Locations	- €	Département :	1 000 €
Entretien et réparation	200 €	Intercommunalité(s) : EPCI 3	- €
Assurance	380 €	Commune(s) : Briançon : 2 000 : l'Argentière : 400)	2 400 €
Documentation	200 €	Organismes sociaux (détailler) :	- €
62 - Autres services extérieurs	1 700 €	Fonds européens :	- €
Rémunération intermédiaires et honoraires	- €	L'agence de services et de paiement (ex : CNASEA - emplois aidés)	- €
Publicité, publication	- €	Autres établissements publics	- €
Déplacements, missions (dont conférenciers)	1 500 €	Aides privées	- €
Services bancaires, autres (poste, téléphone)	200 €		
63- Impôts et taxes	- €		
Impôts et taxes sur rémunération	- €		
Autres impôts et taxes	- €		
64 - Charges de personnel	- €		
Rémunération des personnels	- €		
Charges sociales	- €		
Autres charges de personnel	- €	75 - Autres produits de gestion courante	
65 - Autres charges de gestion courante	350 €	Dont cotisations, dons manuels ou legs	1 230 €
66 - Charges Financières	- €	76 - Produits financiers	300 €
67- Charges exceptionnelles	- €	77- Produits exceptionnels	- €
68 - Dotation aux amortissements	- €	78 - Reprises sur amortissement et provisions	- €
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); participations des salariés	- €	79 - Transfert de charges	- €
Charges indirecte		Ressources propres	
Charges fixe de fonctionnement	- €		- €
Frais financier	- €		- €
Autres	- €		- €
TOTAL DES CHARGES	6 530 €	TOTAL DES PRODUITS	6 530 €

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.